



## Le Cahier 1 du Comité 21 les bases du programme de recherche 2013-2015

### L'apport des démarches de développement durable à l'attractivité et à la prospérité des territoires

Ce premier rapport présente une synthèse des travaux de l'ancien Comité de prospective du Comité 21 qui a travaillé de 2009 à 2012. Il illustre la mission et les perspectives que s'est fixé le Comité 21 depuis sa création voici bientôt vingt ans : concertation, dialogue et co-décision entre les parties prenantes ; production de valeurs grâce aux capacités des réseaux ; appui aux innovations et anticipation des ruptures sociétales ; transformation plutôt que détour.

#### LA GOUVERNANCE

À côté d'un certain nombre de conditions techniques et budgétaires à l'évolution de notre modèle, le Comité de prospective du Comité 21 a souligné l'importance des comportements et de l'organisation humaine et sociale qui doivent les accompagner, mais dont on peut se demander s'ils n'en sont pas en fait des leviers préalables. Pour s'engager sur la voie de la transformation, l'enjeu n'est pas tant de définir de nouvelles règles que de renforcer la gouvernance : pour le Comité de prospective, cela passe en partie par une **institutionnalisation du dialogue entre les experts et les parties prenantes, en complétant et renouvelant les formes de concertation et de co-décision**, particulièrement pour la gouvernance urbaine et territoriale. La capacité d'une organisation à prendre en considération les attentes de ses parties prenantes est devenue une condition de crédibilité pour assurer la légitimité d'une stratégie de développement durable. Le Comité de prospective a ainsi formulé des propositions et souligné les pratiques à consolider, comme autant de vecteurs d'acculturation à la nécessité de cette réorganisation collective.

#### LES RESEAUX

Le Comité de prospective du Comité 21 a également estimé que ces innovations sociétales, animées par des acteurs, individuels ou/et réseaux sociaux, se situant en dehors des structures traditionnelles, peuvent constituer le point de départ de la **refondation d'une doctrine économique qui assoie la richesse, dans toute la diversité de ce mot, sur les valeurs de production des nouveaux réseaux tant immatériels que solidaires**, créant ainsi une véritable rupture avec le passé. Dans cette optique, l'instrument que constitue le Comité 21, en tant que premier réseau multi-acteurs du développement durable, donne l'occasion de mesurer l'intérêt des réseaux, en tant que tels, pour l'adaptation aux conséquences des crises.

#### LES INNOVATIONS DE RUPTURE

Pour relever ces défis, les questions cruciales liées au développement d'une économie décarbonée, à l'éradication de la pauvreté, à la gouvernance du développement durable doivent inciter les communautés humaines à favoriser les conditions d'émergence de scénarii de rupture, en agissant à la fois sur les technologies, les comportements et les organisations. Pour préparer et accompagner ces changements dans le cadre qui est le sien, le Comité de prospective du Comité 21 a identifié plusieurs leviers d'innovation et de rupture rentrant dans le champ de la responsabilité, de l'organisation et des réseaux.

#### LA TRANSFORMATION SOCIALE

À partir du constat des limites du modèle actuel et des leviers que peuvent constituer ces innovations, deux options s'offrent à nous : la « transformation » ou le « détour ». Dans la première, l'économie de l'après-crise devrait être différente de celle des périodes antérieures ; dans la seconde, il est inutile de modifier la trajectoire originale de l'économie globale. D'un côté, ceux qui veulent transformer et créer un nouveau mode de développement basé sur la sobriété et le bien-être, sans toutefois condamner l'économie de marché et, de l'autre, les nostalgiques de la croissance qui, sans nier les origines de la crise, considèrent qu'il suffit de détourner la trajectoire et d'infléchir et mieux réguler le modèle actuel. « Changer le système » ou « réformer le système ». Le Comité de prospective du Comité 21 adhère à la thèse de la transformation. Il ne s'agit pas seulement d'amender notre mode de développement, mais de faire un nouveau choix global d'organisation humaine et sociale, qui constitue une véritable transition.

Pour en savoir plus : Georges Ribière - [riberie.georges@noos.fr](mailto:riberie.georges@noos.fr)

mai 2014

